**Relevé de discussions du Conseil de l’ED DSP  
15 décembre 2023**

**Etaient présents :**

*Romain BENETEAU*, représentant des doctorants

*Amélia* *BORE*, représentante pour le site du Mans – gestionnaire

*Elise GUILLET*, représentante pour le site d’Angers – gestionnaire

*Rozenn GUYONVARCH*, représentante des doctorants

*Joël HAUTEBERT*, Directeur-Adjoint de l’ED DSP pour le site d’Angers

Jean-François BRUGGEMAN*,* représentant du Collège Doctoral

*Audrey LEBOIS*, représentante pour le site de Nantes - IRDP

Sylvie *LEBRETON-DERRIEN*, Directrice-Adjointe de l’ED DSP pour le site du Mans - Thémis

*Mylène LE ROUX*, Directrice de l’ED DSP

**Etaient excusés :**

*Emmanuel* *CHENEVAL*, personnalité extérieure

*Gaétan CLIQUENNOIS*, représentant pour le site de Nantes – DCS

*Odile DELFOUR-SAMAMA*, représentante pour le site de Nantes - CDMO

**ORDRE DU JOUR**

1. Approbation du CR du conseil du 28 septembre 2023
2. Adoption du budget 2024
3. Bilan de l’attribution de soutiens financiers aux doctorants
4. Avancée du projet de Master-Class
5. Vie des sites
6. Questions diverses

***Début de la séance : 9h30***

**1. Approbation du CR du conseil du 28 septembre 2023**

Le compte rendu est adopté à l’unanimité

**2. Adoption du budget 2024**

**Recettes :**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Catégorie | Calcul | Totaux |
| Dotation prévisionnelle 2024 calculée sur les inscrits en D1 + D2 + D3 | 100 € X 88 doctorants | 8 800 € |
| Report budget 2023 | 7 437 € | 7 437 € |
| Total général |  | **16 237€** |

**Dépenses :**

|  |  |
| --- | --- |
| Postes de dépense | Montant prévisionnel |
| Formations doctorales | 5 000 € |
| Aide à la mobilité internationale des doctorants | 2 500 € |
| Aide à la mobilité nationale des doctorants | 1 000 € |
| Soutien aux initiatives des doctorants (colloques, associations, etc) | 1 500 € |
| Master Class | 5 000 € |
| Conseils, réunions | 537 € |
| Rentrée des doctorants | 300 € |
| Equipement, fournitures, fonctionnement | 400 € |
| TOTAL | 16 237 € |

Le budget prévisionnel est adopté à l’unanimité

**3. Bilan de l’attribution de soutiens financiers aux doctorants**

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| NOM Prénom | Etablissement | Laboratoire | Subvention labo | Commentaire | Subvention ED attribuée |
| GHANNAD Alireza | NU | CDMO | 400,0 € |  | 400 € |
| HAMIDOU Said Ali | NU | CDMO | 0,00 € | Demande irrecevable, aucune signature, aucun avis | 0 € |
|  |  |  |  | TOTAL : | 400 € |

**4. Avancée du projet de Master-Class**

Ce projet aura lieu aux Sables-d’Olonne, du 12 au 14 juin 2024, à destination des doctorants des écoles doctorales DSP Pays-de-la-Loire et Bretagne.

Les inscriptions auront lieu en mars-avril, le nombre de places sera limité.

Au programme, des conférences réalisées par des enseignants chercheurs, par des professionnels du droit pour expliquer les débouchés du doctorat, les aspects de méthodologie. Des ateliers seront aussi mis en place pour que les doctorants puissent présenter leurs travaux

En partenariat avec la ville des Sables-d’Olonne, un atelier de culture scientifique sera ouvert au public au cours duquel les doctorants seront amenés à présenter leurs travaux de façon moins académique, plus ludique.

Il sera aussi présenté un retour d’expériences de doctorants qui ont pu bénéficier d’une mobilité nationale ou internationale.

Un atelier d’écriture est aussi en réflexion.

Des activités extra-universitaires, telles que surf ou paddle et intermèdes musicaux (sollicitation de L’orchestre symphonique Universitaire de Nantes) seront aussi proposées.

Deux autres événements universitaires auront lieu aux Sables d’Olonne dans les mêmes temps.

* Les ateliers doctoraux, mis en place par Alina Miron où les doctorants présentent leurs travaux spécialisés en droit de la mer.
* Une journée d’étude sur « la vague et le droit ».

Il serait donc bien de concentrer les événements sur une semaine avec des budgets autonomes.

D’un point de vue logistique, c’est l’école doctorale qui prendra en charge les frais liés au logement et aux repas. Un dossier de demande d’aide financière a été réalisée auprès du collège doctoral, la réponse sera connue fin décembre.

**4bis. Ajout d’un point à l’ordre du jour, les formations**

Etant donné l’arrêt de la gestionnaire de l’école doctorale, la mise en place du catalogue de formations à pris du retard. Il est actuellement en construction.

**5. Vie des sites**

**Sur le site du Mans**, la réunion de rentrée a eu lieu fin novembre.

La première soutenance de thèse à Laval a eu lieu fin décembre.

Après discussion, le conseil de l’école doctorale émet un avis défavorable à une demande d’inscription au vu des éléments du dossier en sa possession et aux échanges avec la directrice de thèse pressentie.

**Sur le site d’Angers**, la réunion de rentrée a eu lieu début décembre.  
5 thèses ont été soutenues.

**Sur le site de Nantes**, la réunion de rentrée a eu lieu début novembre avec la présence de quatre doctorants seulement.

Il est proposé d’inviter les encadrants aux prochaines réunions de rentrée mais uniquement sur un temps précis pour laisser la liberté aux doctorants de parler librement.

**6. Questions diverses –** Date du prochain Conseil d’ED : 4 avril 2024 – 9h30-12h30

***Fin de la séance : 12h00***